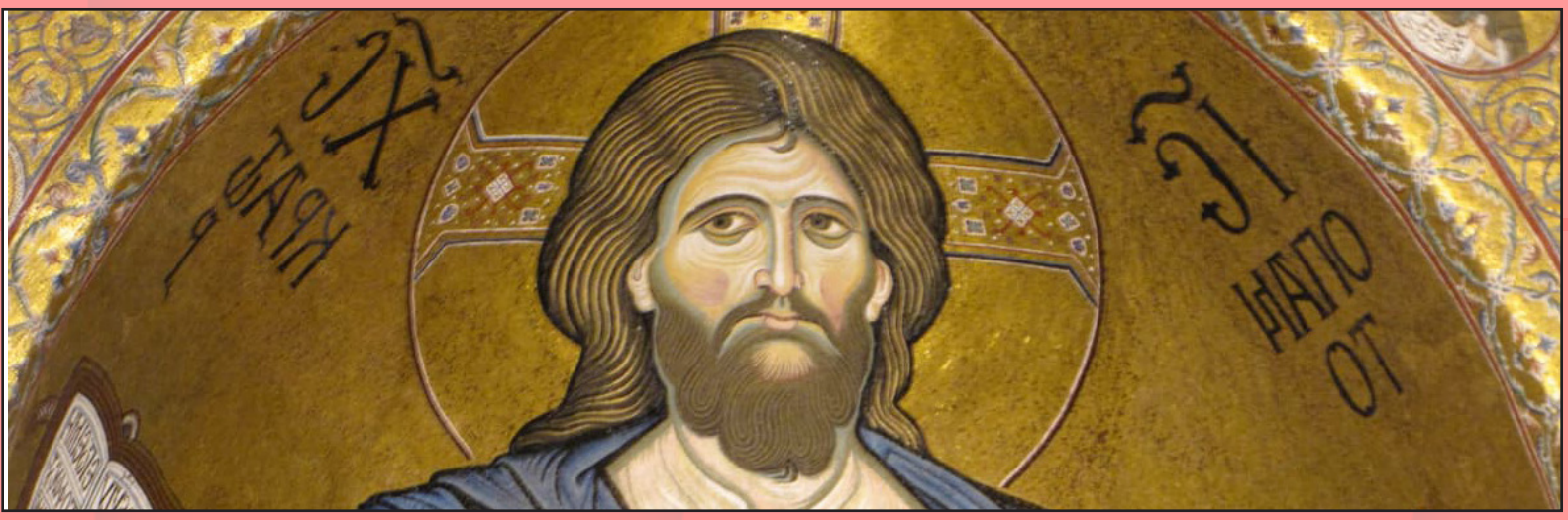
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
FSSPX

Prieuré
St-Pierre-Julien-EYMARD

Le Bachais

N° 77 – Juillet - août 2024

Prix : 2 €



Sommaire

Les quatre saisons de l'humanité..... p. 2-3

Chronique religieuse de l'année écoulée..... p. 4-5

Souvenirs de fête ..... p. 6-7

Carnet..... p. 8

Prieuré
St-Pierre-Julien-EYMARD

22, chemin du Bachais
38240 Meylan

09 53 61 02 96

38e.meylan@gmail.com

La transcendance de Dieu

C'est le caractère de la divinité le plus méconnu de nos contemporains et en particulier chez nombre de catholiques. La crainte de Dieu est rare. Les chrétiens ont perdu le sens du péché. Dans son livre « l'Ermitage » un moine écrit : « Le péché originel, la mort, l'enfer, la Croix ont une sonorité antipathique et vieillotte. Le service du prochain attire plus que celui de Dieu et son salut est plus envisagé pour un bienfait pour lui que comme le triomphe de la gloire du Seigneur. L'union à Dieu même nous tente plus comme le couronnement de notre personnalité que comme une réponse désintéressée à ses avances. On a perdu le sens de Dieu au profit d'un sens erroné de l'homme qui se pose non plus comme un « néant » devant l'Être divin, mais comme « quelqu'un » que Dieu se doit de considérer.

Penchez-vous inlassablement sur la Bible pour y découvrir Dieu tel qu'il se révèle lui-même. N'opposez pas le Dieu d'amour du Nouveau Testament au Dieu de crainte de l'Ancien : c'est une antithèse illusoire. Il n'y a qu'un Dieu qui ne varie ni ne se contredit. C'est l'homme qui a changé. Prenant de l'assurance par son évolution culturelle et peut-être interprétant à faux les condescendances évangéliques, il prend à l'égard de Dieu des allures dégagées et sans-gêne très étrangères à l'esprit du Magnificat. L'homme d'aujourd'hui ne parle de son néant que du bout des lèvres mais il a plein la bouche de « l'épanouissement de sa personnalité. ». Il y a de l'insolence dans la revendication de son « moi ».

Ne commettez pas l'impertinence de vous mettre sur le même plan que Dieu. L'initiative ne vous appartient pas de lui parler « face à face comme un homme converse avec un ami ». C'est Dieu qui parlait ainsi à Moïse et non Moïse à Dieu. Quand le Très Haut laisse filtrer quelque chose de sa gloire, les plus saints tremblent épouvantés : Moïse, Élie, s'enveloppent le visage de leur manteau, Abraham est terrifié et prend conscience d'être « terre et cendre » ; Isaïe se croit perdu ; Daniel tombe le visage contre terre, les Séraphins eux-mêmes se voilent la face de leurs ailes. Les avances du Verbe Incarné ne doivent jamais nous faire oublier que Dieu est le « Saint », le « Séparé » de toute la création par sa nature même : sa divinité, sa gloire, sa sainteté. »

Mais où trouver cette transcendance ? Dans la messe de Toujours. Le sacré et le silence frappent ceux qui assistent à la messe basse pour la première fois. La sobre majesté du chant grégorien et des polyphonies sacrées ainsi que l'ordonnance pleine de respect de la liturgie expriment cette transcendance divine qui nourrit les âmes.

Abbé Jean-Marie Salaün, Prieur

Spiritualité

Les quatre saisons de l'humanité

Alors que Dieu de change pas, l'humanité, elle, a connu différents états qui la rapprochaient ou l'éloignaient de Dieu.

L'état d'innocence avant la chute

1. C'est la condition dans laquelle Dieu a créé Adam et Ève, nos premiers parents, comme une étape pour la destinée surnaturelle. Cet état est caractérisé par le don de la grâce sanctifiante avec tout le cortège des vertus et des dons surnaturels, et, en outre avec ces privilèges d'immortalité, d'impassibilité, de science admirable qu'évoque le récit de la Création et qui plaçaient l'humanité primitive dans une condition meilleure que la nôtre. Cet état de justice originelle allait de pair avec un état d'une nature intègre où le corps était parfaitement soumis à l'âme. Puisque l'âme était soumise à Dieu, il s'ensuivait que l'ordre régnait entre les composés pourtant opposés : le corps obéissait à l'esprit, et était un instrument bien adapté et efficace pour lui apporter toutes les informations préalables à la réflexion. Saint Thomas donne la définition de cet état : « L'homme en sa condition fut ainsi institué par Dieu : tel que son corps soit absolument soumis à son âme ; qu'en outre entre les parties de l'âme, les puissances inférieures soient soumises sans répugnance à la raison ; et que la raison elle-même soit soumise à Dieu. Mais du fait que le corps se trouvait soumis à l'âme, il résultait qu'aucune passion ne pouvait se produire en lui qui fût contraire à la domination de l'âme : c'est ainsi que ni la mort, ni aucune infirmité n'avaient place en l'homme. De même, du fait de la soumission à la raison de ses puissances inférieures, régnait en lui une tranquillité d'esprit parfaite, sa raison n'étant troublée par aucune passion désordonnée. Enfin, du fait que sa volonté était soumise à Dieu, l'homme rapportait toutes choses comme à sa fin dernière à Dieu, en qui sa justice et son innocence se trouvaient assurées. » (Compendium theologiæ, c. 186).

2. Aussi sans avoir la connaissance des purs esprits et sans connaître Dieu dans la béatitude, il possédait une pensée claire. On peut se la représenter en pensant à ce que serait notre intelligence sans les nombreuses sollicitations vaines voire mauvaises qui l'empêchent de s'attacher à l'étude d'une science, d'une décision. C'est le résultat de la hiérarchie entre les puissances supérieures que sont l'intelligence et la volonté, et les puissances inférieures, corporelles, véritables outils de la raison. Le premier homme fut créé dans cet état de nature intègre, d'une nature parfaitement ordonnée, qui avait pour privilège l'immortalité (non usure des parties corporelles, toutes occupées à produire leurs actions), et l'exemption de la concupiscence (désordre des désirs du corps). « Dieu a créé l'homme incorruptible ; il en a fait une image de sa propre nature. » Livre de la Sagesse, II, 23-24).

3. D'autres privilèges accompagnaient cette prééminence de la vie de l'intelligence : l'absence de concupiscence, car l'appétit est en parfaite dépendance de la raison. L'immortalité : la Genèse y revient à plusieurs reprises. L'autre privilège reconnu chez Adam était l'absence de détérioration physique, appelée impassibilité. Et enfin, selon l'enseignement de la Genèse, tous les animaux inférieurs auraient été soumis à l'homme. Saint Thomas précise que la chasse n'aurait pas eu le caractère violent que l'on peut lui connaître, car les animaux seraient venus s'offrir spontanément aux hommes !

4. Pour autant il ne semble pas qu'Adam, qui portait en lui toute l'humanité, avait atteint sa perfection achevée. Il avait une immense possibilité de progrès grâce à la vigueur de la nature. S'il était resté fidèle à Dieu, cet état primitif eût été celui d'une enfance prometteuse, et à la racine d'une humanité royale.



Le jardin des délices, Jérôme Bosch (1450-1516)

État de péché, avant le Christ

5. Cette première belle saison ne dura pas longtemps. La justice originelle consiste en un ensemble de dons hiérarchisés de telle sorte que les derniers dépendaient du premier. En retirant le premier, les autres disparaissaient nécessairement. Le malheur est qu'Adam pécha

par orgueil, directement opposé à la soumission à Dieu.

6. C'est donc l'état dans lequel se trouve l'homme du fait de la faute des premiers parents et avant son relèvement par la grâce rédemptrice du Christ. Par le péché d'Adam, la nature a été privée de la grâce sanctifiante, des vertus et des dons qui l'accompagnent. Il a perdu également l'intégrité de la nature qui était conséquente à la grâce. Dans son intelligence, l'homme est devenu sujet à l'ignorance et à l'erreur, dans sa volonté à la malice, dans ses passions, à l'infirmité et à la faiblesse, et tout spécialement à la concupiscence. Dans l'homme devenu pécheur la source la plus évidente des débordements ultérieurs de sa vie morale consiste dans ce fonds de passions déréglées que l'on nomme concupiscence. Le don que Dieu accordait au corps a été perdu, l'homme est devenu mortel : « Par le péché, la mort est entrée dans le monde. » (Rom. V, 12) De plus, en écoutant le serpent, l'homme s'est soumis à l'empire de Satan, en butte à toutes sortes de tentations et de vexations de sa part.

7. L'humanité s'est plongée petit à petit dans les ténèbres. La nature déchue se retrouve dans une situation anormale, abandonnée à elle-même, séparée de sa fin réelle et sans droit à recevoir les secours surnaturels de la part de Dieu, et incapable en même temps de remplir ses fonctions même humaines, tellement la nature a été apesantie. L'assujettissement au démon, dans les limites où Dieu lui permet d'exercer son empire, n'a fait qu'aggraver cet état de déchéance. Mais c'est dans cette période que Dieu est venu au secours de l'intelligence en suscitant un peuple qui garderait une connaissance des réalités spirituelles, et au secours de la volonté par le rappel de la loi à travers les 10 commandements, et les sanctions apposées en cas de violation. Face aux grandes tentations de se séparer du culte du vrai Dieu et de la vie morale, les prophètes rappelaient à temps et contre temps la venue du Sauveur. Cette foi dans le Messie à venir était le seul moyen de salut.

État de la nature réparée

8. C'est l'état dans lequel se trouve l'homme après son relèvement par la grâce du Christ. Il peut à nouveau tendre vers la béatitude surnaturelle et la grâce sanctifiante est principe de mérite. La première différence fondamentale avec la première saison, est le changement, quant aux hommes, de la manifestation des attributs de Dieu. Dans l'état d'innocence, Dieu manifestait sa libéralité à l'égard de l'homme, tandis que dans l'état de nature réparée, c'est l'exaltation de la miséricorde infinie. Autant dans le premier état, était imprimée dans l'homme l'image de son Créateur, autant dans l'état de nature rachetée, c'est l'image du Christ qui est imprimée en tant que tête de tous les élus qui bénéficient de sa grâce et roi de l'univers. C'est la même grâce qui est à l'œuvre mais avec la fonction de guérir la nature blessée.



Les sept sacrements

9. La grâce du salut qui était produite immédiatement dans l'âme de l'homme, est, dans l'économie de la rédemption, causée par l'humanité du Christ et par les sacrements. L'homme vit sous le régime des signes sensibles institués par Jésus-Christ, pour rendre la grâce manifestée de façon plus expressive. Les choses extérieures sont messagères des réalités intérieures. Mais la limite du choix des signes, d'ailleurs en correspondance avec l'effet de la grâce reçue, ne rend pas la voie du salut plus étroite, car la sagesse de Dieu a prévu des éléments matériels très faciles à trouver. C'est par un signe sensible que l'homme se restaure de la grâce de Dieu. Toute l'histoire du monde spirituel se reflète en lui. Car ce signe participe à l'éternité de Dieu, en tant qu'il contient quelque chose de passé, de présent et de futur. La passion du Christ est commémorée, en tant qu'elle est la cause de la sainteté, la grâce du Christ est communiquée : le sacrement opère un changement surnaturel, et enfin, nous est donné le gage de notre gloire future, la vie éternelle annoncée. Ainsi la vie sacramentelle nous confère « le pouvoir sacré de déborder le présent ». Le sacrement, c'est comme une revanche de Dieu sur la jalousie de Satan : il remet à contribution les éléments naturels pour le plus grand bien de l'homme.

La vie de gloire avec le Christ

10. En remontant au ciel après l'Ascension, le Christ vainqueur de la mort rejoint le sommet de l'univers, le séjour des bienheureux, appelé aussi empyrée, ainsi dénommé à cause de sa lumineuse splendeur. Le Christ qui est cause de notre salut est aussi cause de notre béatitude : c'est à travers lui que nous contemplerons la Trinité. Le ciel c'est donc la vision de l'essence divine à travers la vision de l'humanité du Christ avec la redondance de la joie propre aux êtres humains qui jouissent de la vision de leur Créateur et de toute la sagesse et bonté qui est à la source de la création.

Abbé Stanislas Morin

Les pèlerinages

La Salette










Cotignac










Lourdes





Chartres











Les cérémonies

Baptêmes et premières communions














Fête-Dieu














Première Messe à Annecy de l'abbé Jean-Marie Lebourg, 30 juin 2024






Quelques prêtres de la Fraternité

Les fidèles connaissent la Fraternité pour son aspect pastoral, doctrinal, mais elle est d'abord une congrégation de prêtres vivant en commun. Le prieuré a eu la joie de pratiquer sa vocation propre en recevant quelques confrères cette année.

L'abbé de Jorna, notre supérieur de District, qui nous a visité deux fois : une conférence, deux baptêmes, et la kermesse. Il a retrouvé la chapelle de Grenoble après quarante ans : il y avait célébré la Sainte Messe juste après son ordination en 1984, il y a quarante ans cette année.

L'abbé Bouchacourt, second assistant du Supérieur Général.

L'abbé Boubée, venu pour une conférence sur l'éducation pour le cercle des familles de Grenoble.

L'abbé Herbach du prieuré de Genève que nous remercions pour sa disponibilité à nous soutenir dans le ministère du dimanche.

L'abbé Devillers, de Montgardin.

L'abbé Marc Hanappier, professeur au séminaire de Dilwynn avec une délégation de séminaristes.

L'abbé du Crest, prieur de Lyon, venu pour le dîner d'adieu de l'Abbé de Jorna.

L'abbé Cadiet, professeur à l'Institut Saint-Pie X, venu pour une série de 3 conférences en l'espace de 24h.

L'abbé Cyrille Perriol, au retour de La Salette, quelques jours avant de rejoindre son nouveau poste aux États-Unis.

L'abbé Alain Lorans, rédacteur en chef de Nouvelles de Chrétienté et DICI, pour célébrer un anniversaire de mariage de son ancienne élève et profiter au passage d'un repas créole.

L'abbé Michæl Delsorte, prieur de Sydney en Australie, pour retrouver son confrère de séminaire, l'Abbé Daniel Couture; Ils fêtent ensemble leur quarante ans de sacerdoce. Arrivé à Genève après un trajet de 31h, il célébra sa Messe au prieuré, partagea le repas avec les confrères et repartit à Montgardin pour suivre sa retraite annuelle, avant de se rendre aux ordinations à Écône.

L'abbé Antoine-Marie Claret, qui ne manque pas de nous prêter main forte dans le ministère lorsqu'il revient de Martinique pour ses vacances.




Chemins de Chartreuse

Le dernier de l'année











Les activités de l'école










Le groupe scout






















Horaires

Prieuré
St-Pierre-Julien-Eymard
22, chemin du Bachais
38240 Meylan

Messes
Dimanche : 8h00 et 18h30
Semaine : 7h15 et 18h30

Confessions
À 18h00 (voir annonces)
ou sur RDV

École St-Pierre-Julien-Eymard
22, chemin du Bachais
38240 Meylan

Messe de l'école
Mardi à 11h15

Chapelle Ste-Marie-St-Michel
4, rue Charles Gounod
38000 Grenoble

Messes
Dimanche & Fêtes : 10h00
Semaine : 18h30 (voir annonces)

Confessions
Dimanche : 9h30
Semaine : 18h00 (voir annonces)

Chapelle de la Ste-Famille
Route de l'Ebaudiaz
73460 N.D. des Millières

Messes
Dimanche & Fêtes : 9h00
Samedi : 18h30

Confessions
Dimanche : 8h30

Chapelle St-François-de-Sales
16 bis, avenue du Rhône
74000 Annecy

Messes
Dimanche & Fêtes : 9h00
Vendredi : 18h30
Samedi : 18h00

Confessions
Dimanche : 8h30

Chapelle St-Anthelme
312 route des Clarines
73190 Saint-Baldoph

Messes
Dimanche & Fêtes : 11h00
Vendredi : 18h30

Confessions
Vendredi : 18h00

Le prieuré remercie tous ceux qui aident à l'organisation des activités et vous souhaite de bonnes vacances !

À noter

Fête de l'Assomption - 15 août

Vêpres et Procession puis grillades au prieuré.

Carnet paroissial

Ont été régénérés par les eaux du Baptême :

Marie Blachon à Saint-Baldoph le 5 mai 2024
France Barge à ND des Millières le 26 mai 2024
Soline Roussel à Meylan le 8 juin 2024
François Curtet à ND des Millières le 9 juin 2024
Joséphine Courivaud à Annecy le 6 juillet 2024

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique :

Madame Monique Payerne
à Meylan, le 2 mai 2024
Madame Liliane Mollier
à ND des Millières, le 15 mai 2024
Madame Jeannette Daille
à Saint-Baldoph, le 13 juin 2024
Monsieur Michel Payerne âgé de 94 ans
à Meylan, le 25 juin 2024
Monsieur Francis Decock âgé de 100 ans
à Meylan, le 2 juillet 2024